

ra aux autres nations que le Saint-Siège ne dépende pas d'elles; il ne faut pas que l'Italie soit exposée à la tentation de réduire le Saint-Siège à l'état d'instrument de sa po-

Que les Italiens y songent: ils tiennent à garder la Papauté, ils comprennent qu'ils ne peuvent pas se passer d'elle. Si les classes moyennes en Italie sont incroyantes, le peuple est encore plein de foi et ne souffrirait pas qu'on touchât au Pape.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 1 SEPTEMBRE 1843.

LA POSITION.

Dans un temps, où chaque steamer d'outre-mer nous apporte des nouvelles si importantes et si terribles; où tout l'ancien monde paraît travaillé par une grande pensée, celle d'augmenter ses garanties de liberté et d'indépendance;

Avant que le pays se fût prononcé tout entier dans le sens réformiste et libéral, nous avions pour gouvernements des hommes qui avaient succédé aux membres du parti de famille, qui n'avaient même y avaient pris part. Ces hommes, ayant grand nombre d'intérêts personnels à surveiller, ayant un grand patronage à exercer et à accorder à qui pouvait apporter de l'appui au gouvernement; ces hommes n'agissant que dans le but de favoriser telle section, telle localité, tels individus au détriment des autres; devaient nécessairement rencontrer dans le pays une grande opposition.

Plus le pouvoir commettait de fautes, plus aussi l'opposition redoublait d'énergie; plus le pouvoir faisait d'injustices, plus aussi l'opposition parlait haut et menaçait; plus enfin le pouvoir faisait d'efforts pour augmenter ses forces, diminuer celles de ses adversaires, plus encore l'opposition devenait forte et persévérante et le pouvoir faible et émissaire. Enfin après trois années d'une lutte longue et difficile, le grand jour de la justice a paru. Les hommes qui gouvernaient durant ces trois années ont été justes de leurs adversaires. Ces gouvernements avaient prétendu agir par la volonté du peuple; celui-ci leur répondit par un vote solennel qui ne leur laissa (en leur comptant eux-mêmes) que dix-neuf défenseurs contre soixante-quatre adversaires tourmentés et justement indignés de leurs actes impolitiques et injustifiables.

C'était là une ère nouvelle qui s'ouvrait pour le pays. Celui-ci n'avait presque jamais eu à se louer de ses gouvernements; il avait eu à supporter de grands maux et des infirmités immenses; il relevait libre tout à coup. Nous disons libre, car c'était réellement le cas; on lui reconnaissait par le fait une autorité que jusque là on ne lui avait reconnue que théoriquement parlant. Le peuple, qui si longtemps avait languie, ne pouvait croire à cette reconnaissance formelle de son droit qu'en la voyant réellement. Aussi le jour où cette reconnaissance eut lieu par la résignation des ministres responsables, et où les élus du peuple furent appelés à gouverner le Canada, celui-ci sentit qu'il n'était plus la colonie d'une métropole agissant en maître à son égard, mais qu'il dépendait d'une mère-patrie qui désormais voulait son bonheur, son bien-être et sa prospérité. Ce jour-là le Canadien sentit qu'il était homme et homme libre, et que désormais c'était lui qui allait se gouverner. Que fit-il en cette circonstance? Il parla par les hommes de son choix. Ceux-ci prirent en main les rênes du gouvernement et les destinées du pays; ils se chargèrent de son avenir, et se dirent à eux-mêmes qu'il fallait réparer toutes les injustices du passé, tout en faisant progresser le pays, et en procurant au peuple tout le bonheur et la prospérité possibles. Ils se mirent à l'œuvre, et le peuple applaudit à leurs travaux et approuva leur conduite, en les renvoyant encore plaider sa cause, dans le sein de nos Chambres Législatives. Depuis ce temps, qu'ont-ils fait? Nuit et jour, ils ont médité et préparé de grandes mesures de réforme qu'ils soumettront bientôt à la sanction des représentants du peuple. Ils ne cessent à tout instant de réformer des abus; sans compter que déjà ils viennent de faire pour le pays une belle et gran-

de chose, de celui-ci devra garder mémoire à tout jamais. Ils ont en effet livré à l'intelligence et à l'industrie du cultivateur Canadien des régions immenses, où il pourra s'établir et se faire riche et heureux; des régions, d'où jailliront pour le pays tout entier des sources de richesses immenses, et au sein desquelles grandira une population vigoureuse, riche, religieuse, affectionnée et heureuse. Ils ont fait plus encore: ils ont rendu presque nominale la somme qui doit se donner en retour des terres si riches et si fertiles du beau territoire du Saguenay. Ils ont ainsi de toutes manières encouragé la colonisation du pays, arrêté l'émigration de la population indigène, rappelé celle qui est allée s'établir loin du sol natal sur une terre ingrate et qui ne vaut pas celle de la patrie. Sont-ce donc là des riens? sont-ce donc là des choses à dédaigner? Nous ne le croyons pas. Disons plus: jamais auparavant durant au moins cinquante ans, il n'a été fait autant pour le bien du pays, qu'il ne vient d'en être fait durant l'espace de quelques semaines. Et cependant nous ne connaissons encore qu'une faible partie des réformes que projettent nos gouvernements du jour. Aussi devons-nous nous réjouir de l'heureux changement opéré dans le gouvernement de notre pays, et bénir mille fois la Providence de nous avoir donné enfin des gouvernements qui savent comprendre nos besoins, nous rendre justice, et marcher selon les idées du progrès. C'est là, il faut le dire, ce que fait la grande masse des populations Canadiennes. Se souvenant de leur passé, et voyant leur présent, elles ne peuvent s'empêcher de s'écrier: Que ceux-là ont bien mérité de la patrie qui ont su, malgré ses maux et ses dangers sans nombre, la mettre dans sa position actuelle, et lui faire entrevoir, sous leur gouvernement, un avenir tout brillant et tout prospère.

Quant aux rapports du Canada avec l'Angleterre, ils ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. Ce ne sont plus les hommes d'outre-mer qui nous gouvernent et règlent toutes nos affaires. Non, loin de là; nous sommes seuls à voir à ce qui nous convient, et ce qu'il nous faut et à ce que nous voulons avoir. Nous nous gouvernons actuellement nous-mêmes. L'Angleterre ne conserve à proprement parler que le seul droit du veto. Mais ce droit n'a rien qui doive nous répugner; car ce n'est rien autre chose que le droit que possède le président des Etats-Unis lui-même. Dans la république voisine le peuple est comme nous assailli au veto de son chef; c'est le peuple lui-même qui a trouvé que ce veto était une garantie nécessaire à un bon gouvernement et à une sage législation. Pourquoi donc y trouverions-nous à redire en présence d'un fait semblable de la part d'un peuple, que l'on regarde comme étant un des plus intelligents en ce qui a rapport aux mesures législatives et à l'organisation intérieure des états? Mais dira-t-on. L'Angleterre nous impose des gouvernements étrangers? Pourquoi ne les choisit-elle pas parmi nous?

C'est là une objection tant soit peu rebattue et usée; cependant nous ne refusons pas d'y répondre encore une fois. "L'Angleterre nous impose des gouvernements?" Mais est-ce qu'on pourrait trouver à redire à cela? ne devons-nous pas avoir quelque'un pour Chef de l'Etat? Que ce chef soit nommé par un pouvoir hors du pays ou par un pouvoir placé au milieu de nous, qu'est-ce que cela fait, si ce chef n'a aucune responsabilité, et si nous avons nous-mêmes la conduite de nos propres affaires? Or, il n'est pas douteux aujourd'hui que la personne qui remplace parmi nous notre souverain, ne nous gouverne nullement, et par là même elle n'a pas de responsabilité. Elle n'est dans ce pays que pour obéir au peuple. Celui-ci déclare par ses votes qu'il a confiance dans tel parti; et bien! dès ce moment le représentant de la souveraineté congédie son ministère et en nomme un autre pris du sein du parti, qui reçoit l'appui du peuple. Si plus tard celui-ci déclare encore par ses votes qu'il n'a plus de confiance dans ces ministres ni dans ce parti, mais qu'il la repose dans tel autre parti qui a tels et tels autres principes; le gouverneur congédie de nouveau ses ministres et en nomme d'autres selon le vœu du peuple. Comme l'on voit il n'y a rien de plus, que le chef de l'exécutif soit nommé par un pouvoir résidant ou par un pouvoir hors du territoire du pays. Mais on ajoute: "Ce n'est pas là le vrai mal; ce dont nous nous plaignons, c'est de recevoir des gouvernements étrangers."

Peut-être en effet y a-t-il en ceci plus d'apparence de raison. Mais encore combien n'y a-t-il pas d'inconvénient? Avec notre forme actuelle de gouvernement, le peuple n'a plus à s'occuper si son gouverneur est un tory, un whig, ou un radical; il ne s'occupe plus qu'à considérer à quel ministère il doit confier ses destinées. Ainsi, que le gouverneur soit étranger ou indigène, cela ne peut nullement influer sur la marche des affaires. Seulement si le représentant du chef de l'Etat était choisi au sein du Canada, ce serait une nouvelle garantie à donner à nos compatriotes, ce serait leur montrer qu'ils peuvent se conduire entièrement eux-mêmes. Cela est vrai; mais comme cet homme devrait nécessairement être pris du sein d'un parti politique, que de récriminations n'accompagneraient pas sa nomination! que de cris ne jeterait-on pas? que d'entraves ne lui susciterait-on pas?

Alors, ajoute-t-on, que le gouverneur soit choisi par le peuple? Nous avons en effet que ce serait montrer dans notre peuple une confiance sans bornes, ce serait lui accorder une proportion de liberté très grande, ce serait réellement le déclarer indépendant. Mais nous disons: "L'Angleterre accordera pas cette faveur si subtilement; il faut qu'elle lui auparavant à nous sommes capables de nous gouverner." Ainsi nous croyons d'abord qu'il n'y a aucune objection du gouvernement à sa disposition, le peuple Canadien jouirait (en conservant ses autres droits) d'une somme de liberté pour le moins aussi grande que celle d'aucun autre peuple. Mais en même temps, nous sommes d'avis qu'il ne faut pas demander pour le moment l'obtention de cette faveur; car tout nous prouve que dans ce moment nous éprouverions un refus. Puisque nous ne faisons que commencer à faire fonctionner la nouvelle forme de gouvernement que vient de nous donner l'Angleterre, et qu'il est évident, en même temps qu'il est conforme à la sagesse et à la raison, que la mère patrie doit faire l'essai de notre capacité à nous gouverner nous-mêmes, avant de nous accorder, dans l'élection des gouverneurs par le peuple, notre complète émancipation. Ce que nous avons donc à faire dans notre position actuelle, ce n'est pas de dire, comme les indécis: "Demandons, parce que nous serons refusés; demandons, parce que nous avons droit." Non, le droit que nous pouvons avoir aujourd'hui à l'élection de nos gouverneurs, nous ne pouvons le perdre. Faisons donc ce que l'Angleterre attend de nous, pour nous l'accorder de la meilleure grâce du monde. N'écoutez pas les utopistes et les ambitieux qui ne rêvent que le pouvoir et qui pour y attendre peuvent tout dire et tout tenter. N'écoutez pas ces prétendus amis du peuple, qui lui disent: "Tes ministres qui s'appuyaient sur toi, te diront maintenant sans te dire pourquoi, ils te disent simplement de les suivre." Non, ces hommes-là n'ont pour les conduire que des idées de haine et d'ambition personnelle. Ils ne veulent pas le bien de leur pays; ils ne rêvent que leur élévation; ils n'ambitionnent que le pouvoir. Le peuple n'est rien pour eux. Pourvu qu'ils puissent s'élever et se grandir, le pays peut se perdre, le peuple peut devenir esclaves; c'est là leur dernière pensée. Ils vont plus loin,

et dans leur égarement, ils sont disposés à dire: "Vaincrons ou périrons tout." Mais leur souhait ne peut se réaliser. "Le peuple repudiera toujours des principes aussi nuisibles à ses véritables intérêts." Il a compris que ceux-ci seraient compromis par ce système, et déjà sa voix s'est fait entendre pour les condamner. Car le peuple raisonne. Il a vu où viendrait aboutir tous ces efforts, et il s'est dit que les hommes qui les font sont indignes de parvenir au pouvoir dont ils useraient si mal. Ces manifestations, produites par la force de l'opinion publique qui ne craint pas d'élever la voix pour montrer à des hommes égarés et mauvais citoyens une route plus franche, plus droite et plus patriotique, indiquent l'intelligence de sa position et de ses droits, qui ne pourront pas être impunément violés. "Que le peuple continue à suivre la même marche; qu'il soutienne le ministère actuel qu'il a placé lui-même au pouvoir, et en qui il ne peut qu'augmenter sa confiance; qu'il lui prête un appui fort et constant. Il lui aidera ainsi à obtenir pour le pays ces grandes réformes qu'il est en notre pouvoir d'obtenir; car pour leur obtention, il ne nous faut qu'une seule chose, c'est travailler de concert. Laissons crier ceux qui n'ont jamais fait autre chose dans leur vie, et ayons confiance dans notre avenir. La Providence, qui a veillé d'une manière si spéciale sur les destinées du Canada, ne peut que nous réserver un avenir glorieux et magnifique. Secondons donc ses vœux, et pour cela n'aidons pas à nos ennemis, par nos divisions, à retarder notre avancement et nos progrès. Encore une fois, donnons tout l'appui possible aux hommes de notre choix, qui aujourd'hui sont en mesure d'obtenir pour nous justice de l'Angleterre. Lorsque la mère-patrie nous aura accordé les réformes si désirées, la libre navigation, le libre commerce, etc.; que nous aurons cette réforme électorale qui fera disparaître les bourgs pourris et donnera à chaque province une augmentation de représentants dans la même proportion qu'actuellement; lorsqu'enfin nous aurons montré que nous savons user sagement et en hommes des réformes obtenues et de notre plus grande proportion de liberté; alors il sera temps de demander pour nous l'élection de nos gouverneurs ou chefs; alors aussi l'Angleterre, continuant de suivre à notre égard la même marche libérale dans laquelle elle est si heureusement entrée pour nous, ne pourra se refuser à notre demande, et prononcera par là notre complète émancipation.

Ainsi donc, nous le répétons, notre position actuelle est belle et nous présente un avenir magnifique. A nous à ne pas la compromettre, à nous à ne pas ajourner à longtemps notre prospérité et notre liberté. Ne secondons pas, par nos divisions et nos demandes précipitées et indécises, les efforts que peuvent faire nos adversaires pour nous arrêter dans notre marche progressive et si propre à procurer notre prospérité. Marchons tous ensemble et en bataillon serré. Ne nous occupons pas des trainards; ce sont des gens à vues étroites, et qui par leurs retards et leur conduite suspecte, ne peuvent que nous faire tomber au pouvoir de nos ennemis et nous perdre à tout jamais. Occupons-nous encore moins des transiges; ce sont des gens qui ne sont pas nos amis et qui n'ont au cœur ni le courage, ni le patriotisme qui font les grands citoyens. Qu'ils aillent tous se réunir à nos adversaires; qu'ils travaillent avec eux et méditent notre perte; ils n'auront de nous que le mépris et la haine, et l'histoire dira d'eux qu'ils furent des traîtres et des ennemis de leur pays. Pour nous, n'ayons en vue que le bien général, et tout en déplorant l'égarement et la méchanceté de ceux qui trahissent les intérêts du peuple, ne nous arrêtons pas devant leurs menaces. Tous leurs efforts ne peuvent rien contre nous, tant que nous continuerons à travailler à la grande cause du pays, et à nous bien pénétrer qu'ils ne veulent que nous diviser, parcequ'ils savent que: "L'union fait notre force."

Le Witness a vu avec assez ingénument qu'il ne sait pas la différence qui se trouve entre les Oblats et les Jésuites, et parlant même de dire qu'il aurait dû faire des restrictions, avant de dire: "qu'on croit généralement que les Oblats sont un ordre de Jésuites." Notre confrère nous demande de lui faire voir ces différences, s'il en existe. Nous avouons que nous trouvons cette demande fort curieuse de la part du Witness; nous ajoutons qu'elle est fort peu logique. Car puisque c'est lui qui a avancé que les Oblats sont des Jésuites, il aurait dû le prouver, lorsque nous nous sommes vu le cas. Mais non, il trouve plus aisé de nous demander de prouver le contraire. Nous ne nous ferons pas prier pour le faire; mais nous le ferons brièvement, car le temps nous manque.

D'abord le fait, qui a donné occasion au Witness de faire son avancé, ce fait constitue à lui seul une différence essentielle entre les Oblats et les Jésuites, puisque ceux-ci sont à toute dignité ecclésiastique et par conséquent à l'épiscopat, et qu'il n'en est pas de même des RR. PP. Oblats.

Les Oblats et les Jésuites forment dans l'église deux ordres religieux différents; ont chacun à part leurs règles, leur administration, leur discipline.

La compagnie de Jésus date du commencement du seizième siècle; l'ordre des Oblats n'a qu'une trentaine d'années d'existence.

Si tout cela ne suffit pas, nous dirons au Witness d'examiner les constitutions des deux ordres, et il se convaincra de lui-même combien il est dans l'erreur à leur égard. Il verra de plus qu'ils cherchent les uns et les autres à arriver au même but, qui est de glorifier Dieu, en sauvant les âmes; et c'est là un point que nous lui conseillons de bien étudier.

Nous sommes bien sensible à la sympathie qu'on nous manifeste à notre égard sur un certain nombre de nos confrères, à l'occasion de l'incendie de nos bureaux, et nous les remercions bien en même temps des souhaits qu'ils font pour que cet accident ne nous empêche pas de continuer la publication de notre feuille.

C'est avec un véritable chagrin que nous apprenons par le Journal de Québec la mort de M. l'abbé Louis Joseph Desjardins, décédé hier à l'Hôtel-Dieu de Québec à l'âge

avancé de 83 ans et quelques mois. Nous donnerons dans notre prochaine feuille les quelques lignes d'éloges bien mérités que lui adresse un correspondant du journal.

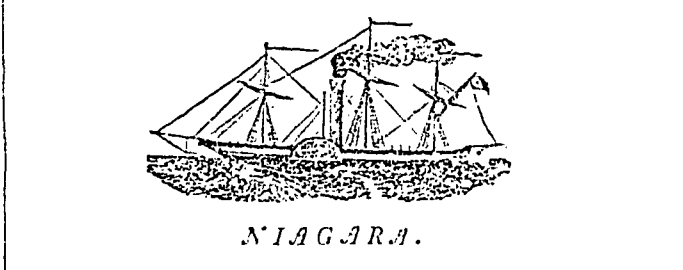
Le Pilot d'hier matin contient le passage suivant: "Ce ne sera pas notre faute si un seul Irlandais de Montréal se trouve compromis par les menées de MM. Bellingham et Devlin. Nous avertissons emphatiquement ceux qui ont été induits à s'ajourner aux clubs, qu'ils nient à s'en séparer de suite. Leurs noms sont connus, et ils peuvent être assurés que le gouvernement est prêt à agir avec vigueur, si l'association l'exige. C'est sur la tête de M. Bellingham que repose la plus grande responsabilité. Beaucoup de personnes se sont jointes à ces clubs sans avoir l'intention de se livrer à des actes de trahison, et se reposent peut-être sur leur président M. Bellingham, qui, étant avocat, devra prendre soin de ne pas les compromettre. Comme un homme sensé ne saurait croire au secret de la conspiration qui veut d'être tramée aux Etats-Unis et en cette ville, M. Bellingham, s'il est sourd à la voix du devoir, sera assez humain, nous l'espérons, pour republier M. Barney Devlin, même à cette dernière heure, et pour mettre ses compatriotes en garde contre les dangers qui les environnent."

Nous lisons dans la Minerve l'article suivant, que nous donnons à méditer à nos lecteurs. Ils ne manqueront pas de remarquer que l'Association en question, dont M. Papineau est vice-président, se déclare l'adversaire du ministère actuel!

The United Irishman.—La nouvelle association irlandaise de Montréal sous la dénomination de "Ligue irlandaise," vient de fonder un journal dans le faubourg Griffintown de cette cité; il porte le titre United Irishman. Le premier numéro a paru jeudi dernier, tout rempli des rapports des "assemblées monstres" des Irlandais de Montréal, et il doit continuer de paraître tous les mercredis de chaque semaine. Ce journal a pour mérite de se déclarer ouvertement et sans déguisement l'ennemi acharné du ministère actuel, et par conséquent le grand support de M. Papineau et de sa politique; il a au moins cela de plus franc que d'autres qui prétendent dans le même sens et se disent ses amis. Voici la liste des officiers de cette ligue que nous traduisons de l'United Irishman:

- Les noms suivants sont ceux des officiers de la Ligue irlandaise, dernièrement élus par le peuple de Montréal, et qui, nous en sommes sûr, obtiendront l'approbation de tous nos concitoyens irlandais:
Président SIDNEY BELLINGHAM, Ecr.
Vice-Président.—Ho. L. J. PAPINEAU, do. BERNARD DEVLIN, Ecr.
Secrétaire, JOHN HESTER.
Assistant Sec. J. MURPHY.
Trésorier, PATRICK KIELY.

ARRIVEE DU STEAMER



Hier soir le télégraphe a annoncé l'arrivée du Niagara, avec des nouvelles de 7 jours plus récentes.—En Angleterre, les magistrats de Manchester ont fait arrêter le 14 août 14 des chefs des différents clubs de Hyde, Bakerfield, etc. Les Chartistes parcourent plusieurs districts; ils sont en grand nombre et armés.—Le 15, de forts corps de police ont attaqué à Londres le club des Chartistes dans Welber street, et ont pris 14 hommes, qui étaient armés de pistolets chargés jusqu'à la gueule. La police y a saisi aussi des piquards, des épées, des balles, de la poudre, etc. Dans les environs de Manchester, la populace se promène armée de piques et de fusils. Plusieurs Irlandais et Chartistes Anglais ont été arrêtés en Angleterre, pour avoir usé d'un langage séditieux.—M. George Jones, de Salford, a déclaré faillite pour £300,000. La maladie des patates se faisait sentir dans les 3 royaumes.

En Irlande, M.M. Meagher, O'Donoghue et Leyne sont arrêtés. On est encore à la recherche d'O'Gorman et de quelques autres chefs. On travaille activement à faire le procès de M. O'Brien O'Gorman ne s'est pas embarqué pour l'Amérique; il est caché dans les Montagnes de Keeper. Le clergé catholique fait tout en lui pour conserver la paix. Dans Armagh, on a arrêté 3 Américains et deux Français; ils avaient sur eux de grandes sommes d'argent.

A Paris, l'état de siège continue. Environ 1,700 personnes ont été trouvées coupables d'avoir pris part aux insurrections; 2,000 autres ont été mises en liberté. On prépare à Brest 2 frégates pour la réception des insurgés prisonniers.—On attend avec hâte la publication des témoignages contre les prisonniers, parce qu'on pense connaître par là bien des choses qui sont encore un secret. Les choses paraissent incertaines à Paris. La politique non-interventionniste adoptée par Cavaignac, ne paraît pas plaire généralement. On continue à faire des arrestations.

FAITS DIVERS.

NOUVEAU COLLÈGE.—Nous voyons par le Packet de Bytown, que Mgr. Guigues se propose d'établir un collège près de la cathédrale, dans un grand édifice en bois, en attendant que les moyens permettent d'en construire un autre en pierre. Le collège s'ouvrira le 27 du courant. Outre ce collège, il y aura le soir une classe, dans laquelle on enseignera le Français, l'Anglais, la géographie, etc. Ce qui précède suffit pour faire connaître combien Mgr. de Bytown tient à inaugurer le commencement de son épiscopat, en faisant une fondation qui devra tant contribuer à l'avancement et à l'éducation profane et religieuse des enfants de son diocèse.

ARRESTATION.—Trois jeunes Irlandais de Québec viennent d'être arrêtés à Québec, accusés d'avoir enlevé d'une des batteries des remparts cinq boulets de douze livres. Ils subiront leur procès aux prochaines sessions de quartier.

PREMIER ARRIVAGE.—Le navire Caledonia est arrivé le 22 du courant au port de Québec; il est chargé de marchandises pour Montréal. C'est le premier vaisseau de la flotte d'automne.